



## **MONOPRIX ROQUETTE : Stop à la répression !**

### **Non au licenciement d'Akila DIAGNE**

La directrice de Monoprix Roquette a décidé de se débarrasser de militants de la CGT ! C'est son obsession ! Elle ne pense qu'à ça ! Akila Diagne, la déléguée syndicale CGT fait l'objet d'une procédure de licenciement, fabriquée par Mme Flips sur son activité syndicale. Madame Flips se permet un certain nombre de mensonges avec la complicité, entre autres, de l'ensemble de l'encadrement qu'elle manipule !

L'inspection du travail ayant refusé la demande de licenciement, la direction fait appel au Ministre. Affaire à suivre !

Cela s'ajoute à la répression syndicale permanente, à la discrimination auxquelles Mme Flips se consacre à temps plein. Les militants Cgt sont surveillés de façon tatillonne, punis pour des motifs fabriqués, diffamés ! Mme Flips tente de manipuler les employés avec ses mensonges, dénigre en permanence l'action de la CGT, méprise les institutions représentatives. Avec Akila Diagne, elle va jusqu'à la violence.

Mme Flips ne supporte pas les revendications. Pourtant, le chiffre d'affaires est en berne. Le magasin est mal tenu. Les clients témoignent en avoir assez de l'attente aux caisses du fait de l'insuffisance du nombre de caissiers, en ont assez de la mauvaise ambiance dans le magasin où ils sont témoins des cris de Mme Flips sur le personnel.

Nous demandons:

- que cesse les conditions de travail exécrables
- l'embauche d'employés aux caisses, à la manutention, dans les rayons
- le respect par la direction des élus CGT et des salariés
- la fin de la discrimination, de la répression syndicale, de la répression syndicale, des insultes, agressions physiques et des sanctions injustifiées vi- à-vis de la CGT.

Paris, le 5 février 2015